

04 MARS 2025



MINISTRE DE LA COMMUNICATION

MINISTRY OF COMMUNICATION

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

**Violences perpétrées contre le Ministre de la Jeunesse et
de l'Education Civique, MOUNOUNA FOUTSOU et l'Ambassadeur du Cameroun au
Royaume de Belgique**

Nous avons tous été témoins, à travers des images véhiculées dans les réseaux sociaux, de scènes indescriptibles d'agression contre le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, Monsieur MOUNOUNA FOUTSOU et l'Ambassadeur du Cameroun en Belgique, Monsieur Daniel EVINA ABE'E.

En effet, dans la soirée du vendredi 28 février 2025, alors qu'il présidait la cérémonie de clôture du mois de la jeunesse dans le cadre d'une réunion regroupant nombre de jeunes camerounais de la diaspora et bien d'autres participants, un groupuscule de camerounais se réclamant de la Brigade Anti-Sardinards (BAS), tel une bande de terroristes forcenés, manifestement instrumentalisés, a pris d'assaut la salle de l'hôtel Claridge, à l'effet de perturber cette cérémonie, usant d'une violence et d'une brutalité inouïes.

En outre, dans la matinée du lundi 03 mars 2025, au moment où il s'apprêtait à quitter son lieu de résidence pour le Cameroun, le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique et l'Ambassadeur du Cameroun en Belgique, qui l'accompagnait pour la circonstance, ont de nouveau été sauvagement agressés par les mêmes hors la loi, dont le comportement en terre étrangère, dirigé contre les officiels du pays dont ils se revendiquent, a été tout simplement effarant, intolérable, et ne peut, en aucun cas, se justifier.

Le Gouvernement de la République déplore et condamne avec la plus grande fermeté, ces comportements irresponsables et barbares, des actes insensés, dirigés contre les représentants de l'Etat, mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et qui sont en totale contradiction avec les mobiles que clament leurs auteurs, pour les expliquer ou les justifier.

Le Gouvernement affirme que, s'en prendre à des représentants de l'Etat, en l'occurrence un membre du Gouvernement dans l'exercice de ses fonctions et un Ambassadeur du Cameroun, c'est, ni plus ni moins, porter atteinte au Cameroun tout entier.

Par ailleurs, le Gouvernement entend faire savoir que, tout camerounais où qu'il soit, et aussi longtemps qu'il se prévaut de cette nationalité, voire de ce privilège, est tenu de respecter les Institutions de la République, ainsi que celles et ceux qui les incarnent.

Le Gouvernement rappelle, une fois de plus, que le Cameroun est une démocratie et un Etat de droit, où nul n'a le droit de se faire justice, autrement que par les voies qu'autorisent les lois de la République, et que les changements institutionnels ont lieu, non par la violence, mais par les urnes.

Aussi appelle-t-il les Camerounais, et particulièrement ceux de la diaspora, à faire preuve de responsabilité et à accorder toute leur confiance aux Institutions de la République, en vue de l'aboutissement heureux des projets de développement en cours dans notre pays.

Le Gouvernement invite également les uns et les autres sans exclusive, à l'intérieur comme à l'extérieur, à une prise de conscience de notre responsabilité collective, dans la préservation de l'image de marque du Cameroun, tout comme dans le maintien de la paix et de la stabilité de notre pays.

De même, face à cet incident grave survenu sur le territoire d'un pays ami, le Gouvernement en appelle au respect réciproque par les autorités des pays amis, des engagements et des responsabilités qui incombent à tous les Etats, en vertu des conventions internationales auxquelles nous sommes tous parties.

En tout état de cause, des mesures appropriées seront prises, pour retrouver les auteurs de ces actes séditieux et les traduire devant les autorités compétentes.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
Porte-Parole du Gouvernement

2



Emmanuel Fadi